

# Tuteur de l'aide à domicile

Réf. AD14-5

Accueillir et accompagner un stagiaire en formation professionnelle ou un nouveau collègue nécessite de la part du professionnel un certain nombre de compétences afin que cet accompagnement s'inscrive dans une démarche formative.

La formation de tuteur de l'aide à domicile a pour objectif général de permettre aux professionnels accueillant un stagiaire ou un nouveau collègue d'appréhender les différents paramètres en jeu dans l'accompagnement formatif.

## Public

Tuteurs accueillant un stagiaire Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ou Auxiliaire de Vie Sociale.

## Objectifs

La formation a pour objectifs pédagogiques de permettre à des tuteurs en place ou des futurs tuteurs de :

- positionner les missions d'un tuteur sur un site dit qualifiant,
- s'approprier les compétences à développer chez un stagiaire selon le type de métier préparé (ou à exercer si c'est un nouveau collègue),
- construire un parcours pédagogique permettant à tout stagiaire de développer des compétences professionnelles sur le lieu de stage,
- comprendre le principe de l'évaluation des compétences sur le site qualifiant ou en faisant partie d'un jury,
- situer le rôle du site qualifiant et le rôle de l'établissement de formation vis-à-vis de la formation d'un futur professionnel.

## Intervenant

Formatrice en travail social.

## Contenus

- Rôles et missions du tuteur
- La fonction d'accueil
- La fonction didactique et pédagogique
- La fonction relationnelle
- La fonction évaluative

## Méthode pédagogique

- Apports de grilles de lecture facilitant la compréhension des missions d'un tuteur,
- Apports théoriques,
- Analyse des expériences des participants.

## Durée

3 journées, soit 21 h.

## Dates

26, 27 mars et 13 avril 2018.

## Coût

390 € par participant.

## Contacts

### Responsable pédagogique

Monique Baulieu  
Tél. 03 88 18 61 72  
monique.baulieu@ifcaad.fr

### Secrétariat pédagogique

Fernanda FLORENCIO  
Tél. 03 88 18 61 38  
api@ifcaad.fr



Institut de formation au travail éducatif et social